



TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN SUPERIEUR D'ETUDES EN GENIE CLIMATIQUE

INFORMATIONS

Code RNCP : 1828

PUBLIC CONCERNÉ

Formation initiale et professionnelle :
Salariés, demandeurs d'emploi,
Eligibles au CPF...

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes:

Reconnues travailleur handicapé
Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
Inscrites en tant que sportifs de haut niveau

Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation
Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
Bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs : Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Etre titulaire du Brevet professionnel Monteur en installation de génie climatique et sanitaire ou d'une autre diplôme de niveau 4 dans le domaine d'activités ou disposer d'une expérience significative dans ce secteur d'activités.
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification.
Être un(e) jeune âgé(e) de 16 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale.

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

- Le technicien supérieur en génie climatique établit des dossiers techniques et des plans d'exécution en vue de la réalisation des travaux des lots fluides :
- Plomberie (Pb), Chauffage, Ventilation, Climatisation, Désenfumage (CVC/D).. A partir des plans d'architecte ou de relevés et d'un descriptif des locaux à traiter, il réalise le bilan thermique et sanitaire d'un bâtiment pour choisir la solution technique la plus performante énergétiquement. Il détermine les caractéristiques des équipements de production de l'installation. Il échange avec les fabricants de matériel de génie climatique pour sélectionner les matériels. Il réalise les notes de calcul permettant de définir et de sélectionner les caractéristiques des équipements de distribution et d'émission de l'installation. Il dimensionne également les réseaux. Il produit les plans des lots fluides et met à jour la maquette numérique dans le cadre d'un mode de travail BIM. Il exploite les réglementations du bâtiment nécessaires à son étude. Il utilise des progiciels spécialisés et des logiciels de CAO/DAO compatibles avec une démarche BIM.

MÉTIER(S) AUXQUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Le technicien supérieur en génie climatique travaille essentiellement en bureau au sein d'entreprises du bâtiment, de bureaux d'études, de cabinets d'ingénieurs-conseils, de services techniques d'un organisme public ou privé, de bureaux de contrôle, de distributeurs, de grossistes, de fabricants, d'organismes de certification.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer l'obtention du titre professionnel Technicien supérieur d'études en génie climatique (niveau 5).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles :

Techniques du chauffage et des installations sanitaires (eau chaude, vapeur basse et haute pression, eau surchauffée, pompes à chaleur, énergies renouvelables, distribution et utilisation des combustibles, réseaux, qualité de l'eau)
Techniques de la climatisation et du froid (aéraulique, climatisation, systèmes frigorifiques, traitement du bruit)
Electrotechnique et régulation (dont domotique)
Etudes (étude technique et prescription des installations théoriques et sanitaires, climatisations centralisées et décentralisée, maîtrise de l'énergie, récupération de chaleur)
Audits (efficacité énergétique des installations existantes)
Etude et économie de la construction (DAO, CAO, BIM, informatique appliquée, plan sécurité entreprise, déroulement d'une affaire, étude de prix, chiffrage, rédaction d'un CCTP)

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

Sciences appliquées
Economie, gestion
Communication

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

INFORMATIONS

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

SITES DE FORMATION



DURÉE DE LA FORMATION

Standard : 2 ans

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

EFFECTIF

Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

Par la voie de l'apprentissage :

Formation pédagogique gratuite. Seuls les frais annexes (restauration, hébergement) pourront être facturés.

Par la voie des contrats de professionnalisation et la formation continue :

Nous contacter

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batiment-cfa.bzh
Résultats aux examens
Taux de placement en entreprise
Journées Portes Ouvertes
Découverte des métiers
Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur
www.batiment-cfa.bzh

Pour faciliter votre recherche d'entreprise et découvrir nos métiers :



Mis à jour le 31/03/2025



Rythme alternée
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

OUTILS & MOYENS TECHNIQUES

Les apprenants auront accès à :



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'EVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.

QUALIFICATIONS POUVANT ÊTRE PRÉPARÉES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Mise à jour le 02/05/23

TOUTES LES FORMATIONS

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.